

# COURRIER

## DE LA SAMBRE.

N° 179.

SAMEDI.

28 JUILLET 1832.

### BAVIÈRE.

MUNICH, 16 juillet. — On apprend que le protocole de la Conférence de Londres, relatif aux affaires de la Grèce, est arrivé dans cette ville. On assure que 25,000 hommes de troupes, moitié anglais et moitié prussiennes, sont promises au nouveau gouvernement grec; la Bavière, dit-on, y joindra 3,000 hommes. On parle de nouveau du comte d'Armsperg, comme étant désigné par la Conférence pour se mettre provisoirement à la tête de l'administration de la Grèce. MM. Heidegger, Manrer et Abel sont également désignés pour accompagner S. A. le prince Othon.  
(Correspondant de Nuremberg.)

### DUCHÉ DE NASSAU.

WISBADE, 14 juillet. — On sait que les 16 membres de l'opposition de la chambre des députés ont été assignés devant les tribunaux pour s'expliquer sur leur conduite insolite et la publication de déclarations imprimées. Ainsi que nous l'avons annoncé, les députés ont déjà déclaré unanimement à la justice qu'ils n'étaient responsables devant aucun tribunal de ce qu'ils avaient pu faire en qualité de députés. Il paraît que ce système de défense n'a pas été jugé admissible, car nous recevons à l'instant même la nouvelle affligeante pour tous les habitants du duché, que sur les 16 députés 7 ont été condamnés à un emprisonnement correctionnel pendant deux ans. Parmi ces derniers se trouvent les députés Herber van Eck, Kindlinger, Hoffmann, les deux frères Eberhardt. Sans doute ils interjetteront appel du jugement. Toutefois si le jugement était confirmé, plusieurs d'entre eux quitteraient le duché de Nassau.  
(Gazette d'Augsb.)

### SUISSE.

NEUCHÂTEL, 14 juillet. — Le tribut annuel de 100,000 fr. ou à peu près que nous envoyons à Berlin depuis 120 ans vient de nous être remboursé avec usure. Six mille aunes de rubans aux quatre couleurs de Prusse et de la principauté, avec autant de médailles, voilà notre lot, le tout accompagné de brevets signés Pfuël et Calame. Il y en avait pour tous les âges et pour toutes les conditions; mais ce qui surtout a édifié, c'est le discours que Son Excellence a prononcé. Elle a annoncé le retour du bon temps, maintenant que l'ivraie est séparée du bon grain; puis est venu l'anathème contre les 75 mauvais sujets qui sont allés au tirage de Lucerne se mêler aux Suisses si peu monarchiques.

Les porteurs de décorations se sont pavanés tout le jour. Le lendemain on n'en portait que le ruban négligemment noué à la boutonnière, à l'instar des officiers légionnaires de la vieille garde dans les cent jours. Ah! que le cabinet de Berlin, en nous accordant cette récompense, connaissait bien notre faiblesse et la vanité neuchâteloise, qui est devenue proverbiale!

Six mille rubans sur une population de cinquante mille âmes, c'est beaucoup! Si notre état politique indéfinissable dure encore, on se demande comment nos porteurs de décorations prussiennes figureront dans les camps fédéraux?  
(L'Helvétie.)

### PORTUGAL.

LISBONNE, 14 juillet. — La ville est encombrée de fugitifs qui affluent de toutes parts de la province d'Entre Minho. D'après les dernières nouvelles que le gouvernement a reçues de cette province, il paraît que les troupes miguélistes se trouvent enfermées entre deux corps de troupes expéditionnaires, en sorte qu'on s'attend à apprendre qu'un combat a été engagé. On espère même que les constitutionnels qui se trouvent parmi les troupes de don Miguel saisiront ce moment pour se déclarer pour Dona Maria. Dans la capitale, il règne une grande activité, les matelots nouvellement enrôlés sont exercés tous les jours, mais comme ils ont été recrutés par force, les soldats de la police ayant saisi dans les rues tout ce qui s'y trouvait, il est probable qu'ils n'attendent que le moment favorable pour désertir.

D'après une lettre d'un officier anglais résidant à Oporto, et qui avait visité don Pedro, le marquis de Palmella et le comte de Villa-Flor, depuis que la ville était en leur pouvoir, il paraît qu'ils étaient pleins d'espoir, de confiance même dans le succès définitif de leur entreprise, et qu'ils comptaient entrer à Lisbonne le 24 juillet.

### ESPAGNE.

MADRID, 16 juillet. — Il vient de se déclarer une dissidence fort importante parmi nos ministres. M. le comte de l'Alcudia, président du conseil, veut faire rétrograder vers l'ultramontanisme la politique du cabinet espagnol, appuyé et fortement secondé par l'ambassadeur de Russie. M. Ballesteros, au contraire, veut s'allier à la politique du cabinet anglais. L'un ou l'autre doit nécessairement se retirer d'après le système qui prévaudra à la cour.

M. de l'Alcudia a présenté dans le conseil des ministres différents projets ridicules, qui, suivant lui, doivent être adoptés immédiatement pour garantir la tranquillité et la prospérité du pays.

### ROYAUME DE NAPLES.

MESSINE, 4 juillet. — D'après des bruits qui paraissent prendre de la consistance, une guerre avec le Maroc serait imminente; en voici la cause supposée. Le terme auquel le dernier tribut devait être payé, est expiré; et notre jeune monarque a pris la ferme résolution de ne plus s'assujétir à un tribut aussi honteux. On dit qu'il a rassemblé autour de lui les principaux officiers de sa marine, pour leur déclarer que c'était maintenant à eux de venger le pays des outrages des barbares et de protéger la navigation du commerce de Naples.

On dit qu'une escadre sera armée incessamment et envoyée contre les Marocains.  
(Gaz. d'Augsb.)

### ANGLETERRE.

LONDRES, 23 juillet. — On lit dans le *Courier*: Nous sommes encore sans nouvelles du Portugal; nous ne doutons pas qu'avant peu de jours nous serons délivrés de l'anxiété que cause l'interruption des renseignements sur ce qui se passe à l'expédition de don Pedro.

Un journal du matin, continue le *Courier*, parle d'une lettre écrite par un officier à bord du *Stag*, lequel écrit que don Pedro a été repoussé à Villa Nova avec grande perte. Nous avons, au contraire, des renseignements qui annoncent que les troupes constitutionnelles se sont avancées sur Coimbre et que leur jonction a dû être faite avec la division du colonel Henrique de Selva, qui a dû débarquer sur les bords du Mondego.

— Le même journal s'étend longuement sur les menées de corruption qui sont déjà mises en usage pour les élections au nouveau parlement.

Du 24 — On lit dans le *Globe*: Le bill de réforme pur l'Irlande a été lu hier soir pour la seconde fois dans la chambre des pairs, et il paraît qu'il ne souffrira pas une grande opposition dans ses détails.

Pas de nouvelles de Portugal.

### HOLLANDE.

On écrit d'Oirschot, 21 juillet. — Un chasseur volontaire de la Gueldre, qui avait pris part à la campagne de dix jours et obtenu la croix de bronze, vient d'accoucher. Cette femme ayant inutilement demandé, comme femme, la permission de suivre son mari, s'était déguisée et engagée dans le corps dont celui-ci faisait partie.

— On écrit de Bréda, 23 juillet:

Aujourd'hui est parti d'ici un détachement de 50 volontaires des différentes gardes bourgeoises, lesquels sont dirigés sur Heningue, pour y être incorporés dans la marine.

— On écrit de Bois-le-Duc, 22 juillet:

Voici les renseignements les plus récents sur le cantonnement des différents corps de l'armée. La 1<sup>re</sup> division ne paraît pas devoir quitter le camp de Ryen, à l'exception de 2 bataillons de chasseurs (ou, suivant d'autres, à l'exception seulement du 2<sup>e</sup> bataillon de cette arme), qui seraient destinés à occuper Chaam et autres lieux frontières.

— Hier la division de réserve a quitté le camp d'Oirschot, et s'est dirigé sur Oosterwyk, où maintenant le quartier-général se trouve fixé. La 3<sup>e</sup> division est allée occuper le camp d'Oirschot, et la 2<sup>e</sup> division, sous les ordres du duc de Saxe-Weimar, en a repris les cantonnements. Le duc a établi son quartier-général à Eindhovens. La cavalerie, qui était stationnée dans le *Lange-straat* se portera également en avant, et les lanciers sont destinés à concourir avec les chasseurs au service des avant-postes. Déjà tous ces mouvements sont terminés.

— On écrit de Ryen, 22 juillet: Aujourd'hui est parti d'ici le 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs sous le commandement du lieutenant-colonel Evers, pour se rendre dans les villages de Chaam et d'Alphen.

— Choléra à Scheveningen. Le 22 juillet, restés en traitement 77 malades; nouveaux cas jusqu'au 23 à midi, 22; ensemble 99. Décès, 12, guéris, aucun, restent en traitement 87.

A LA HAYE, le 23 juillet, 6 heures du matin, il y avait 35 malades. Décès, 2; guéris, 1; restent 32 en traitement.

### FRANCE.

PARIS, 24 juillet.

— On annonce qu'une amnistie pleine et entière pour tous les délits politiques et pour les délits de la presse doit être accordée à l'occasion de l'anniversaire des journées de juillet.  
(Temps.)

— Dimanche un malheureux atteint du choléra était porté à l'Hôtel-Dieu; parti de l'île St-Louis, il fallait qu'il traversât le pont de la Cité; mais ni lui ni ses porteurs ne possédaient le prix du passage, c'est-à-dire cinq centimes par personne, et le receveur s'obstinait à refuser l'entrée.



du pont, et le malade était exposé au vent froid qui soufflait en ce moment. Heureusement un passant charitable a épargné au moribond et à ses porteurs un détour de plus de vingt minutes de trajet.

— M. le baron Portal, membre de l'institut, ex-médecin de Louis XVIII et de Charles X, professeur d'anatomie au muséum d'histoire naturelle et au collège royal de France, membre du conseil général des hôpitaux, etc., est mort hier matin à dix heures et demie, des suites d'une maladie calculuse chronique; il était né à Gaillac (Tarn), le 5 janvier 1742; c'est M. le docteur Clément, son élève, qui lui a donné ses soins jusqu'au dernier moment.

— M. le comte de Pozzo di Borgo a été reçu par l'empereur, à St-Petersbourg, avec une faveur particulière; il a déjeuné et dîné le même jour avec S. M. M. Pozzo di Borgo a ensuite passé trois jours à Peterhoff, résidence impériale, où les ministres et les ambassadeurs ne sont presque jamais admis.

— On écrit d'Aix (Bouches-du-Rhône), le 16 juillet :

« La soirée s'est passée sans que nous eussions à déplorer aucun malheur, grâce au parti qu'on avait pris de consigner le 24<sup>e</sup> dans les quartiers. L'effervescence s'est calmée à la voix de la garde nationale, qui n'a employé que des moyens de persuasion, et dont les paroles ont été partout reçues avec confiance. La Parisienne et la Marseillaise ont été chantées, et aucun désordre n'a eu lieu. Au moment cependant où les tambours du 24<sup>e</sup> sont venus battre la retraite, des huées et des sifflets se sont fait entendre, et un rassemblement s'est formé; mais l'intervention d'une compagnie de notre milice citoyenne l'a facilement ramené à l'ordre, et les tambours ont été escortés sans qu'aucune nouvelle provocation se soit fait entendre. La nuit a été paisible.

« Hier, dans la soirée, on a fait sortir de prison ceux qui avaient été arrêtés la veille, à l'exception toutefois de Maria, président de la *Cougourdo*, qu'on n'a relâché ce matin que provisoirement et sous caution. Au moment où les prisonniers franchissaient les portes des prisons, qui sont situées dans l'enceinte des casernes, les militaires les ont hués. Satisfaction en a été de suite demandée au colonel, qui s'est engagé à la donner. Cette circonstance a failli renouveler le désordre. Le peuple voulait marcher sur les casernes, et n'a cédé que difficilement aux représentations des gardes nationaux.

« Au reste, les officiers du 24<sup>e</sup> témoignent les meilleurs sentimens et déplorent les fausses mesures qui ont amené une funeste collision entre le peuple et la troupe.

« L'exaspération, sans être complètement dissipée, est de beaucoup refroidie. »

— On écrit de Saint-Germain (département de Maine-et-Loire) 19 juillet :

Hier, le procureur du roi de Baugé, son substitut, le juge d'instruction et l'adjoint du maire de la commune ont fait faire une nouvelle perquisition au château de la Roche de Daumeray, appartenant à M. de Beaumont.

Après de longues et infructueuses recherches, ils se préparaient à quitter le château, lorsqu'un gendarme remarqua qu'on avait oublié la niche à chien. Ayant levé les planches qui en formaient le fond, il reconnut l'entrée d'un caveau où on a trouvé 11 bons fusils de munition avec baïonnettes; 5 caisses, dont une contenait 1,132 cartouches; 13 ceintures, dont quelques-unes en cuir et d'autres en drap jaune bordé de vert; 2 haches de sapeur en parfait état; 4 sabres; quelques pistolets, 2 épées magnifiques, 1 sac de pierres à fusil, quelques moulles à balles, etc. Par suite, la famille de Beaumont se trouve gravement compromise.

Vous ne sauriez vous faire l'idée du nombre de caches semblables qui existent dans les châteaux de nos pays; mais la difficulté est de les trouver, car la plupart du temps c'est au hasard seul qu'on en doit la découverte. (Breton.)

— On écrit de Nantes, 21 juillet :

Nous apprenons de source certaine que les chouans ont assassiné le régisseur de la propriété de Claudi, située commune de Saint-Jean-de-Corcoué. Nous n'avons aucun détail sur cet acte de férocité légitimiste.

Des soldats du 52<sup>e</sup>, en détachement de Carquefou, ont trouvé au fond d'un fossé une croix d'église d'environ deux pieds de longueur, ornée de trois fleurs de lis; elle est en cuivre argenté; ils ont également retiré trois autres fleurs de lis en plomb du poids d'au moins 15 livres chacune, et qui paraissent avoir été enlevées d'un calvaire.

— On écrit de Rennes, 20 juillet : On nous assure, ce matin, que le chef de bande Blot, connu dans l'arrondissement de Vitré par ses courses et son adresse à se soustraire aux recherches, a été arrêté hier dans l'arrondissement de Fougères, au pont Saint-Jean, entre St-Aubin-du-Cormier et Fougères. Cette arrestation importante serait due au zèle de la gendarmerie.

— La traversée du capitaine Guignard, commandant le navire, le *Gaulois*, arrivé de la Guadeloupe au Havre, a été féconde en évènements.

Le 11 juin, trois jours après son départ de la Pointe-à-Pitre, le *Gaulois* aperçut au vent à lui une petite voile qu'il prit d'abord pour un caboteur des Antilles. L'embarcation en vue ayant changé sa route de manière à couper celle que faisait le *Gaulois*, le capitaine Guignard fit pincer le vent de manière à aller à sa rencontre. Il remarqua bientôt que l'embarcation avait à son mât un signal de détresse : le calme étant survenu, la chaloupe aperçue, car c'était une chaloupe, ralia le *Gaulois* au moyen de ses avirons.

Rendu à portée de voix du navire, le capitaine de la chaloupe apprit au capitaine Guignard, que le brick *Del-Benornine-Segnora-del-Carmen*, de Cadix, qu'il commandait, ayant coulé en mer, les 34 personnes qui le montaient s'étaient sauvées dans leur chaloupe, et que depuis deux jours ils faisaient route sans aucune espèce d'instrumens nautiques pour se diriger vers la terre.

Le capitaine espagnol pria le capitaine français de le remorquer jusqu'à la terre la plus voisine. Le *Gaulois* laissa alors arriver avec la chaloupe à la remorque, et vers minuit, après lui avoir remis une carte, un compas de route, un fanal et de la chandelle, il laissa la capitaine Ripoll à l'entrée du canal de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Le temps était magnifique et le clair de lune parfait.

Le 18 du même mois, après avoir fait bonne route, le *Gaulois* découvrit, le matin sur l'avant à lui, un objet qu'il prit d'abord pour une vigie. Le capitaine Guignard envoya son canot, monté par son second, reconnaître le danger. C'était un navire chaviré. Il paraissait être de construction américaine, sans cuivre, quatre fenêtres avec jalousies sur l'arrière, carène peinte en vert, et de 70 à 75 pieds de quille. Il fut impossible de saucer quelque chose, ni de recueillir d'autres indices sur le naufrage de ce bâtiment.

Quatre jours après cette rencontre, le 22 juin, le *Gaulois* se trouvait en vue de plusieurs navires. Un brick sous le vent à lui, faisait des signaux que le capitaine Guignard prit pour des signes de détresse : il laissa porter et bientôt il mis en panne près du navire, qu'il reconnut pour la *Cécile* du Havre, capitaine Delaberquerie. Plusieurs hommes étaient occupés du côté du tribord à boucher une voie d'eau. Le capitaine Delaberquerie apprit au capitaine Guignard, qu'en se rendant du nord Amérique à la Pointe-à-Pitre, il avait éprouvé plusieurs voies d'eau qui lui faisaient faire jusqu'à 16 pouces d'eau à l'heure; mais qu'un peu de cuir fort, de clous de cuivre et quelques clous à pompe, lui suffiraient pour remonter son appareil. Le capitaine Guignard lui fournit tout ce qu'il crut nécessaire pour continuer son voyage. Il apprit peu de temps après avoir communiqué avec le capitaine Delaberquerie, que l'on était parvenu à étancher la principale voie d'eau. La *Cécile* avait alors 14 jours de mer; elle continua sa route avec beau temps.

## BELGIQUE.

BRUXELLES, 26 juillet.

Par arrêté du 12 juillet, le Roi a accordé des secours provisoires à 14 individus de cette province, réduits à un état de détresse par suite de pertes par évènements imprévus, pendant 1831 et le premier trimestre 1832.

— On nous assure que le ministère vient de décider que le *statu quo* devant Maestricht serait maintenu. (Belge.)

— Deux ingénieurs français viennent d'arriver à Bruxelles avec une arme de guerre de nouvelle invention, afin de la faire adopter par notre gouvernement. On assure que le ministre de la guerre a donné ordre d'en faire des essais.

— En vertu d'un arrêté du 12, les contingens à fournir par la Flandre-orientale pour l'armée de réserve montent à 5504.

— Le major de la Gotellerie est parti hier soir pour aller à la rencontre du duc régnant de Saxe-Cobourg, frère du Roi.

— La jeune fille jetée par une croisée, rues des Augustins, est morte hier soir à l'hôpital, des suites de cette chute.

— Cette nuit, un vol avec escalade a été commis dans deux maisons à St-Josse-ten-Noode.

— Un bataillon du 12<sup>e</sup> régiment est entré ce matin à Gand, venant de Destelbergen, où il avait ses cantonnemens.

## NAMUR, 27 juillet.

CONSEIL DE RÉGENCE DE NAMUR. — Séance du 19 juillet 1832.

Présens, MM. J. B. Brabant, président, Lemielle-Mazure, Kegelman, Dufer, Hubau, Bodart, Polet et Thé. Dandoy, secrétaire.

Il est donné connaissance au conseil du produit de la perception des taxes pendant le mois de juin dernier : il s'élève à 6205 flor. 17 cents.

Après avoir pris connaissance d'une lettre de la députation des états de la province, en date du 10 courant, demandant l'avis de l'administration sur une requête adressée au Roi par la commission administrative des hospices civils de Namur, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'accepter les legs faits par la demoiselle Jeanne-Joseph Jacquet en faveur de l'hospice St-Jacques, le conseil est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir la demande de cette commission.

Le conseil autorise ensuite le collège du bourgmestre et des échevins à disposer d'une somme de 36 flor. 60 cents, pour acquitter les frais d'entretien, pendant 1831, du nommé Joseph Henri, à l'hospice des enfans abandonnés à Anvers, à charge de régularisation au budget de 1833 et moyennant autorisation des états.

M. le président annonce qu'il va être procédé à la nomination d'un membre au 4<sup>e</sup> bureau auxiliaire de bienfaisance.

Le résultat du scrutin donne à M. Francq, 5 voix, à M. Gomrée, 2 id.

M. Francq est proclamé membre du 4<sup>e</sup> bureau auxiliaire de bienfaisance.

Ensuite il est procédé à la nomination d'un membre au 6<sup>e</sup> bureau.

Le scrutin donne : à M. Louis Zoude, 5 voix; à MM. Dubois-Wilmet, 1 voix; un billet blanc.

M. Louis Zoude est proclamé membre du 6<sup>e</sup> bureau auxiliaire de bienfaisance.

Il est donné connaissance au conseil d'une lettre de M. le ministre de l'intérieur faisant connaître que les villes doivent continuer à pourvoir aux frais d'entretien des traverses de la grande voirie pendant l'exercice 1832. On laisse aux soins du collège du bourgmestre et des échevins d'adresser en temps utile une nouvelle réclamation pour n'être plus tenu à une charge qui ne peut incomber à la ville.

Le conseil, vu une réclamation de plusieurs marchands ciriers à Namur, tendant à obtenir une diminution sur la taxe établie sur les cires à leur entrée en ville;



Vu le rapport du contrôleur des taxes municipales sur cette réclamation ;

Arrête : art. 1<sup>er</sup>. Le droit de dix florins établi sur les cires à leur entrée en ville pour cent kilog. est réduit à cinq florins.

Art. 2. Il ne sera accordé aucune restitution sur les cires, bougies, flambeaux, etc., qu'on exporterait hors de la commune.

Le conseil homologue de la manière accoutumée l'adjudication des transports civils et militaires, consentie au profit de M. Rosier pour le prix d'un florin 4 cents la voiture à deux colliers, et 71 cents la voiture à un collier.

Il est arrivé hier en cette ville un détachement du 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne venant du dépôt à Gand, se rendant à Arlon, commandé par M. Voiron, sous-lieutenant, de Namur. Il s'y trouve 2 officiers et 42 sous-officiers et soldats, qui partiront demain pour Ciney.

— M. E. Thirion, chirurgien-accoucheur en cette ville, vient d'être reçu docteur en médecine par la faculté de Liège. Cette nouvelle preuve de connaissances que vient de donner M. Thirion, ôtera désormais à certaines personnes l'envie de raconter qu'il n'est pas médecin.

(Article communiqué.)

— Une lettre de Paris nous apprend que M. de La Mennais comptait quitter Rome le 8 de ce mois avec M. de Montalembert, parcourir la Bavière et l'Allemagne rhénane, et se trouver à Bruxelles vers la mi-septembre.

(Courrier de l'Escaut.)

— Le *Mémorial* publie ce qui suit en l'annonçant comme article communiqué :

C'est avec étonnement que nous avons vu plusieurs journaux belges répéter, d'après les feuilles hollandaises, que les forces navales du roi Guillaume se composaient, au 1<sup>er</sup> janvier 1832, de 12 vaisseaux de ligne, 20 frégates, etc. etc.

Il est bon de faire remarquer à nos lecteurs que, de ces 12 prétendus vaisseaux de ligne, trois seulement peuvent être armés de suite ; ce sont le *Zeeuw*, le *Waterloö* et le *Kortenaar*. Les Hollandais ne rougissent pas de compter parmi leurs douze vaisseaux de ligne, le *Zeeland*, lancé en 1798, tellement pourri, qu'après l'avoir fait échouer dans le Nieuw-Diep, on s'en est servi pour loger des soldats de marine, le *Hollande* qui, à peu de chose près se trouve dans le même état, et cinq autres vaisseaux dont la quille a été posée en 1829 et 1830, et qui d'après les règles de construction hollandaise, ne seront achevés qu'en 1834 et 1835. Il en est de même des deux frégates de 60, dont l'une est en construction, l'autre, toute délabrée et hors d'état de tenir la mer. Les autres frégates dont on peut se servir sont au nombre de dix, et parmi elles, plusieurs doivent être entièrement réparées. Quinze corvettes, dont quelques-unes sont en construction et quelques autres sont fort vieilles, forment, avec quinze bricks, deux gabarres et deux bateaux à vapeur, toute cette marine que la jactance hollandaise a fait monter à soixante-dix bâtimens en bon état.

— On mande de Eysden, près Maestricht, 25 juillet :

Le Roi doit venir passer une revue de toutes les troupes qui investissent la place ; le point de réunion est Hocht, où la revue doit avoir lieu, dans les bruyères qui avoisinent cet endroit. Les bataillons de gardes civiques occupent avec le 2<sup>e</sup> chasseurs à pied les avant-postes sur la rive droite de la Meuse. Le premier bataillon de la garde civique a occupé pendant quelques jours Heugen, où les Hollandais avaient placé un poste en avant du village, pour protéger leurs travailleurs.

— On écrit de Tournay : Le dépôt du 4<sup>e</sup> d'infanterie est parti de notre ville où il reste à peine 10 à 12 fantassins.

L'artillerie de notre garde civique a reçu l'ordre de se mettre en route pour l'armée.

— On écrit de Hocht, 24 juillet :

L'armée ennemie, que l'on annonce chaque jour être près de se mettre en marche, ne bouge pas.

Le prince Frédéric est malade à Tilbourg ; la princesse est retournée à La Haye avec ses deux enfans.

Le roi de Hollande est attendu au quartier-général du prince Frédéric. Chacun est dans l'attente de ce qui va se passer. L'enthousiasme de nos soldats s'est accru encore par la présence du roi qui vient de passer en revue toutes les troupes placées sur la frontière du Limbourg.

On espère encore que le canon entrera en conversation le 30 de ce mois. C'est du moins le vœu de tous les patriotes. Sera-t-il encore déçu ?

— Depuis plusieurs années le gouvernement prussien a mis beaucoup de sollicitude à faire réparer la cathédrale de Cologne, magnifique édifice du plus noble style gothique, mais qui malheureusement est à peine achevé au-delà de la moitié. Une publication de la régence royale de Cologne, du 28 avril, mentionnée dans la *Gazette catholique d'Aschaffenburg*, nous apprend que déjà 110.000 thalers (environ 400.000 fr.) ont été accordés à cet effet sur les fonds de l'état, et qu'il fournit, pour achever la réparation, encore le double de cette somme. Par ordre du cabinet du 28 mars, le roi de Prusse a de nouveau accordé pour plusieurs années, une subvention annuelle de 10.000 thalers, et permis en même temps de continuer de percevoir dans le diocèse de Cologne, l'impôt appelé *impôt de la cathédrale*. Il consiste dans une contribution modique que paient les classes aisées à l'occasion de certaines cérémonies religieuses, telles que le baptême et le mariage. En outre, des collectes et des souscriptions volontaires auront lieu dans tout le diocèse ; partout les collecteurs se font accompagner par un prêtre de la commune. Le produit de ces collectes est versé dans la caisse centrale à Cologne. On évalue ce produit, en y comprenant l'impôt de la cathédrale, à 10,000 thalers par an.

— Un voyageur est mort dernièrement subitement dans une diligence, pendant le trajet de Paris à Valenciennes : cet individu était un Anglais qui voyageait avec un ami, lequel se dit son co-associé. Le mort était

chargé en route de toute la dépense : on a trouvé sur lui en or une somme de 4 à 5000 francs, qui a été mise sous le séquestre à l'endroit où l'accident est arrivé. Le survivant s'est trouvé tout-à-coup dans un cruel embarras : il avait beau dire qu'il possédait moitié de tout ce que portait son compagnon, qu'il n'avait seulement pas sur lui de quoi dîner ni payer sa place à la diligence, tout a été mis sous le scellé comme appartenant à l'homme mort, sauf à son ami à faire valoir ses droits : c'est le cas de dire qu'entre deux amis, lorsque l'un meurt, le plus à plaindre est celui qui reste.

— Le *Handelsblad d'Amsterdam* contient, sur le protocole n<sup>o</sup> 67, quelques détails qui s'accordent avec ce que M. de Meulenaere a fait publier de ce protocole. Mais la feuille hollandaise fait en outre mention d'une annexe C à ce protocole ; laquelle consiste en une note adressée au général Goblet, dans laquelle la Conférence, en réponse aux notes de cet envoyé belge, lui donne connaissance de la réception du contre-projet envoyé par le roi de Hollande, en ajoutant qu'elle attendait de La Haye une prompt réponse aux observations présentées par elle à ce sujet au roi des Pays-Bas. L'*Emancipation* dit que la réponse du roi Guillaume a été négative, mais nous ne savons pas sur quel fondement ce journal base cette nouvelle.

#### NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE 67<sup>e</sup> PROTOCOLE.

« Nous apprenons aujourd'hui, dit l'*Emancipation*, que le texte n'est point littéral, et que sur un point il est inexact.

« Conforme au fond, le texte que nous avons donné doit avoir été écrit de mémoire, après une communication orale antérieure à la signature ; et ce qui l'indique, c'est que les plénipotentiaires, ayant d'abord fixé Aix-la-Chapelle pour le lieu de réunion des commissaires, y ont, dans la rédaction définitive, substitué la ville d'Anvers. Ainsi c'est Anvers qu'il faut lire dans le 2<sup>e</sup> article explicatif. Il y a aussi une légère variante dans la rédaction de l'article premier.

« On peut voir dans notre correspondance de Hollande des renseignemens sur les annexes qui ont accompagné le 67<sup>e</sup> protocole, sur le contenu du protocole 68, que nous comptons pouvoir produire demain, et enfin sur la réponse du roi de Hollande aux communications mentionnées dans l'annexe lettre B.

« Nous appelons sur cette complication vraiment étrange, l'attention de ceux de nos lecteurs qui suivent nos rapports extérieurs.

« La Conférence, embarrassée de trouver le moyen d'assurer l'exécution de son traité irrévocable du 15 novembre, sans mettre la paix en danger, surprise par les événemens d'Allemagne, revient sur ce traité, et lui fait subir des modifications qui lui font espérer (c'est le mot) l'adhésion du roi de Hollande ; mais, pour ne pas l'accorder, celui-ci se borne aujourd'hui à montrer du scrupule à entrer en négociations avec la Belgique. »

#### PRENONS COURAGE ET PATIENCE.

L'homme est naturellement impatient. Quelque vite que marchent les événemens, il vont presque toujours trop lentement pour lui. C'est que l'homme est mortel, c'est qu'il sait qu'il est destiné à vivre peu, à ne paraître que quelques instans sur cette terre. Pardonnons-lui donc un peu d'impatience, pardonnons-le-lui surtout lorsqu'il est dans l'embarras, lorsqu'il attend la décision de son sort. Et telle est, par exemple, notre position depuis deux ans ; telle est celle d'une bonne partie de l'Europe. Faut-il être surpris que nous ayons perdu patience vingt fois, que nous nous plaignions sans cesse de ce que nos affaires n'avancent pas ? Cependant il y a moyen de corriger un peu cette vivacité et de se résigner, même au milieu de la plus cruelle incertitude : c'est de songer qu'il y a quelqu'un qui n'est pas aussi pressé que nous et qui retarde ou précipite les événemens, sans faire attention à nos murmures et à nos trépignemens. Un grand bouleversement est arrivé en 1830 ; nous croyions d'abord que la société, semblable au géant enseveli sous l'Etna, n'avait fait que se retourner pour prendre une autre position et pour se reposer immédiatement après ; nous commençons à nous détromper aujourd'hui. Le géant s'est retourné, mais il n'en est pas plus à son aise ; la terre a tremblé, elle tremble encore, et il est probable qu'elle tremblera long-temps. Résignons-nous : la révolution de 1830 paraît destinée à parcourir ses périodes, comme celle de 1789 et comme toute révolution de principe.

Ce n'est pas à dire pour cela que nous devions rester les bras croisés et attendre les événemens, sans nul souci, sans nulle prévoyance de l'avenir ; cela signifie seulement que nous ne devons point perdre courage. Notre patience, à la vérité, a été mise à l'épreuve ; on nous a promis la fin de notre provisoire tantôt pour telle époque, tantôt pour telle autre ; il n'y a presque point de mois dans l'année qui n'ait dû nous délivrer des Hollandais et nous apporter la paix ; en dernier lieu, c'était au 20 de ce présent mois que nos ennemis devaient évacuer notre territoire : le 20 est arrivé, il est passé, et les Hollandais occupent toujours la citadelle d'Anvers. On nous renvoie maintenant au 1<sup>er</sup> août, et même à trois semaines au-delà..... Sans doute, il y a là de quoi s'impatienter, et ce n'est pas nous qui donnerons au gouvernement le conseil d'une lâche inaction. Mais que la nation ne se décourage point ; que les délais et tous les autres obstacles ne lui fassent point perdre ce calme et cette prudence qui ne sont nullement incompatibles avec la fermeté et l'énergie. Le moment d'agir nous semble venu ; ceux qui disposent des forces de la Belgique, sauront s'il convient de le saisir. Si ce moment passe sans qu'on en vienne à une décision, nous nous abstiendrons de juger, parce que nous avons confiance dans la sagesse du Roi, et que nous savons nous rendre compte des nombreuses difficultés qui n'ont cessé un moment de nous entourer. Nous espérons seulement qu'on ne perdra point de vue que les circonstances, au lieu de devenir meilleures, peuvent et semblent au contraire devoir devenir de jour en jour plus mauvaises. (C. de la M.)



## SITUATION POLITIQUE DE LA TURQUIE.

Les derniers événements dont l'Orient a été le théâtre sont désastreux pour la Porte. Saint-Jean-d'Acre a été emporté par l'armée d'Ibrahim : le pacha qui l'a défendu avec tant de valeur, mal secouru on trop vivement attaqué, n'a dû la vie qu'à la clémence de Méhémet-Ali. Cette politique a pour but de rattacher au parti égyptien les amis les plus dévoués et les sujets les plus fidèles de la Porte. Le pacha d'Égypte et son digne fils ne seraient pas hommes à prodiguer le pardon, s'ils ne devaient en retirer plus d'avantage que d'une cruauté inutile. Méhémet escompte la clémence comme il calcule la valeur du travail de ses esclaves; on a vu par la campagne de Morée s'il lui répugnait de verser le sang et de changer les champs habités en déserts.

Il y a long-temps que le pacha, maître d'Alexandrie, aspire à la conquête de l'empire ottoman. Sa position est admirable pour le succès. La Syrie, qui résista aux efforts de Bonaparte, est tombée en son pouvoir; la meilleure patrie de l'Arabie lui obéit, il a fait de l'Égypte une mécanique de civilisation, une brillante surface au-dessous de laquelle se découvrent la tyrannie, l'abrutissement et la misère; il a discipliné une armée nombreuse; sa flotte est manœuvrée par d'habiles matelots; Candie offre un point d'appui à ses combinaisons, et, pour chance nouvelle, la peste a reparu à Constantinople.

Malgré tous ces avantages et la terreur qu'inspirent ses armes toujours victorieuses, le pacha se jette dans une lutte désespérée. Mahmoud lui oppose une flotte supérieure en nombre, sinon égale en discipline; il a aussi des ingénieurs européens, des soldats armés à la française; ses contingents de l'Albanie et de la Servie ont une réputation de valeur bien établie; le passage des Dardanelles est mis à l'abri d'une surprise et peut faire une formidable défense. Le climat de la Syrie le délivrera de l'armée d'Ibrahim plus aisément que ses pachas.

Mahmoud est le commandeur des croyans, et la Turquie, en se civilisant, n'est pas encore devenue incrédule. L'excommunication qu'il vient de lancer contre le pacha d'Égypte vaut une armée. Que Méhémet-Ali ferme la porte de son sérail, qu'il s'entoure d'une triple garde d'eunuques noirs, qu'il ne quitte point son fidèle d'amas, et qu'il ne vide point sa coupe avant qu'un esclave favori en ait fait l'essai. Quand le drapeau de Mahomet est déployé, tout musulman se dévoue au rôle d'assassin: les plus vaillans briguent l'honneur d'être messagers du terrible firman. On n'a pas oublié en Égypte la fin tragique de Kléber, et Méhémet lui-même n'a dû plus d'une fois qu'au hasard la découverte des dangers qui menaçaient sa tête.

Quel contraste! Pendant que le nord de l'Europe se coalise contre les principes de lumière et de liberté, deux hommes qui prétendaient renouveler de fond en comble cette vieille terre d'Orient, se disputent la gloire d'y fonder à la civilisation une colonie indigène. Le sultan y met des façons royales, et débute par la destruction d'une milice redoutable; le pacha se fait marchand et soldat, discipline des bataillons, fonde des arsenaux et crée des manufactures. Le premier est un vrai Français, moins prudent peut-être, mais plus loyal et plus généreux, et qui lutte de sa personne contre tous les obstacles; le second a plus de rapports avec le caractère anglais, et veut de la civilisation pour ce qu'elle lui rapporte, pour les ressources qu'elle fournit à son esprit ambitieux; car la civilisation, pour Mahmoud c'est un but; pour Méhémet, un moyen. Comme pour compléter l'opposition, les Anglais ont l'oreille du pacha; la Russie, qui ne perd pas une occasion de s'étendre au midi, seconde le sultan depuis que nous lui avons permis de supplanter notre influence en Turquie, en désavouant le général Guillemot. (Temps.)

## Statistique des aliénés.

On compte en Belgique environ 1 aliéné sur 1.000 habitans. La Flandre orientale donne 749 aliénés, dont 327 sont à Gand. La Flandre occidentale 538; le Brabant 635; la province d'Anvers 588; le Luxembourg 216; la province de Liège 304; le Hainaut 407; la province de Namur 154. Ce nombre comprend les aliénés qui sont dans leurs familles et ceux qui se trouvent dans les établissemens.

Partout le nombre des femmes excède celui des hommes aliénés. Il se trouvait, le 31 décembre 1831, dans l'établissement de Gand, 327 aliénés, dont 150 hommes et 177 femmes.

Sur une série d'entrées qui eurent lieu dans les divers instituts d'aliénés en Belgique, pendant la période de 1809 jusqu'en 1823, il y avait 795 hommes et 959 femmes; en Hollande, on trouve 2.157 hommes et 2.363 femmes; en France, à Bicêtre, à la Salpêtrière et à l'institut privé de M. Esquirol, sur une série d'entrées 2.657 hommes, 3.685 femmes; en Allemagne, à l'institut des aliénés de Wurtzbourg, 258 hommes et 270 femmes.

Un accroissement progressif a lieu parmi les aliénés qui entrent dans les établissemens de Gand; il se fait également sentir dans les instituts de la Belgique. De 1808 jusqu'en 1823, le maximum des entrées avait été à Gand par an de 39 individus dans les 2 établissemens; elles s'élevèrent progressivement à 101 pendant 1831.

L'augmentation croissante dans le nombre des aliénés entrés dans cet établissement, tient probablement à l'augmentation générale de la population et aux réformes introduites dans quelques-uns de ces instituts, qui sous ce rapport inspirent aux familles une confiance plus grande.

## CHOLERA.

Bruxelles. — 24 juillet, 3 nouveaux cas, un décès. Le 25 juillet à midi, un cas nouveau, un décès.

Gand. — 24 juillet, 7 cas nouveaux, un décès.

Anvers. — 24 juillet, 5 cas nouveaux, 2 décès.

Mons. — 24 juillet, ni cas nouveau ni décès.

Dour. — 24 juillet, pas de nouveau cas, un décès.

Louvain. — 24 juillet, ni cas nouveau, 21 décès.

Bruges. — 24 juillet, un cas nouveau, aucun décès.

Ostende. — 23 juillet, ni cas nouveau, ni décès.

Termonde. — 24 juillet, 2 cas nouveaux, un décès.

Wetteren. — 23 juillet, ni cas nouveau, ni décès.

Nazareth. — 23 juillet, pas de cas nouveau, un décès.

## COMMERCE.

## PRIX DES HUILES A BRUXELLES, 25 juillet.

Huile de colza vieille, fl. 54 070; dito, nouv. claire, 53 070; dito, non claire, 52 172; dito, sept., 53 172, 53 174; dito, oct. et déc., 53 070; dito, nov. et déc., 00 070.  
Huile de lin présente, 51 070; dito, sept. et déc., 51 172.  
Graine de colza nouvelle, de fl. 5 172 à 6 2.  
Ce qui précède est en argent de Brabant.

## PRIX DES HUILES A LILLE, 24 juillet.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza . . . . .	20 00	22 00	77 25	76 50	10 50	10 00
Oeillette . . . . .	00 00	00 00	00 00	00 00	10 00	9 50
Id. bon goût . . . . .	» »	» »	115 00	114 50	» »	00 00
Lin . . . . .	18 00	18 75	77 00	00 00	14 50	15 50
Caméline . . . . .	20 00	00 00	00 00	00 00	10 00	00 00
Chanvre . . . . .	13 00	14 00	00 00	00 00	10 00	00 00
Huile épurée pour quinquets			83 25	82 50		
Idem » » réverbères			81 25	80 50		

## BOURSES.

## ANVERS, 25 juillet.

Emprunt de 12 millions	97 172	Emprunt romain	77	A
» de 10 millions	99	Lots	371	A
» Rotschild	73 374 A	Napolitains	74 578 à 374	P
Autriche métalliques	87 172 P	Guebhard	78 174	P
Lots de Pologne	96 P	Rente perp. espag. à Paris	55 172	A
Anglo-Danois 3 p. 070	67 174 A	» » à Amsterdam	49 374	A

## PARIS, 24 juillet.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 97 fr. 85 c. — 4 172 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 81 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 67 45. — Act. de la banque, 1650 00. — Certific. Falconnet, 79 45. — Cortès d'Espagne, 11 070. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 76 778. — Rente perpétuelle d'Espagne, 55 070. — Emprunt d'Haïti, 200 00. — Emprunt belge, 75 378. — Emprunt romain, 78.

## AMSTERDAM, 24 juillet.

Dettes actives 42 174. Billes de change 16 178. Synd. d'amortissement 70 070. Rente perp. d'Amsterdam 49 578. Métalliques 83 070.

## LONDRES, 22 juillet.

Consolidés, 82 374.

## VIENNE, 16 juillet.

Métalliques 86 778. — Act. de la banque 1130.

## MARCHÉ DE NAMUR, du 26 juillet.

Froment, la rasière . . . . .	11 42	97
Seigle, idem . . . . .	7 85	28
Avoine, idem . . . . .	4 04	16
Pommes de terre . . . . .	1 89	64
Beurre (liv. des P.-B.) . . . . .	0 62	14

## ANNONCES

1858. MAISON ET BIEN A VENDRE, A SAINT-SERVAIS, PRÈS NAMUR.



Lundi 6 août, à 3 heures après midi, les sieurs Nicolas Combe et Maximilien Clailinne feront vendre une maison avec une petite grange, étable et fournil. Le jardin est garni de bons arbres à fruits et est disposé en trois terrasses qui offrent un coup-d'œil pittoresque. On pourrait faire du tout un bien d'agrément, en même temps qu'il est de rapport.

La vente aura lieu chez Hansotte, à la Guinguette de St Servais, à la recette de Capelle-Michaux.

1859. On cherche un garçon pharmacien, muni de bons certificats, et ayant au moins deux ans de pharmacie.

S'adresser chez M. Mouvet, pharmacien, Grand'Place, à Namur.

1857. ADJUDICATION DÉFINITIVE

D'UNE BELLE PROPRIÉTÉ PATRIMONIALE

A Lez-Fontaine-Natoye, canton de Ciney.

Jeudi 2 août 1832, à dix heures du matin, messieurs et dames VAN DERDUSSEN DE KESTERCAT feront procéder, au domicile de Nicolas Jacques, à Lez-Fontaine, à la vente, par licitation, de leur ferme située en ce dernier lieu, près de la chaussée de Namur à Luxembourg, à environ trois lieues de Namur.

Cette propriété se compose d'un bâtiment très-spacieux pour le logement du fermier et les écuries, construit en pierres et couvert en ardoises.

Les terres, prés et bois contiennent ensemble 77 bonniers, 3 perches, 70 aunes.

L'adjudication préparatoire a été faite pour le prix de 25,500 florins des Pays-Bas.

S'adresser au notaire Boseret, à Ciney.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.